



EIDGENÖSSISCHES DEPARTEMENT  
FÜR AUSWÄRTIGE ANGELEGENHEITEN  
DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
DIPARTIMENTO FEDERALE DEGLI AFFARI ESTERI

Bern, 30. März 1993

An den Bundesrat

Informationsnotiz

**Bericht über die Teilnahme der Schweiz an der  
Europäischen Bevölkerungskonferenz, Genf, 23. - 26. März 1993**

---

Am 15. März 1993 beschloss der Bundesrat die Teilnahme der Schweiz an der Europäischen Bevölkerungskonferenz und übertrug die Leitung der Delegation dem Unterzeichneten. Die Konferenz wählte mich zu ihrem Präsidenten; ich leitete die Sitzungen nach Massgabe meiner zeitlichen Möglichkeiten und wurde in dieser Funktion von der norwegischen Delegationsleiterin und ersten Vizepräsidentin, Frau K. Stoltenberg, unterstützt.

Die Konferenz beriet wie geplant die fünf thematischen Schwerpunkte: internationale Migrationen, Fruchtbarkeit und Familie, Gesundheit und Mortalität, Bevölkerungswachstum und Altersstruktur sowie internationale Zusammenarbeit in Bevölkerungsfragen. Die Konferenz überarbeitete ferner die vorgeschlagenen Empfehlungen, welche ein wichtiges Dokument im Hinblick auf die grosse Welt-Konferenz über Bevölkerung und Entwicklung im Jahre 1994 in Kairo bildet.

Meine Zusammenfassung der wichtigsten Ergebnisse der Konferenz finden Sie im beiliegenden Exposé, mit welchem ich die Presse am Konferenzende orientierte.

Die Delegationsmitglieder haben über die Beratungen zu den Themen internationale Migrationen, Fruchtbarkeit und Familie und Internationale Zusammenarbeit Notizen erstellt, die diesem Bericht ebenfalls beiliegen.




- 2 -

Beim Thema Bevölkerungswachstum und Altersstruktur betonte die schweizerische Delegation, dass die demographische Alterung auch ihre positiven Seite hat. Die Familien sind kleiner geworden und gleichzeitig geniessen immer mehr Menschen bei guter Gesundheit ein längeres Leben.

\* \* \*

Schlussbemerkung: Bei der Vorbereitung der Konferenz trat zutage, dass über einzelne Aspekte der Bevölkerungsfrage substantielle Wahrnehmungs- und Meinungsunterschiede in den einzelnen Departementen und Bundesämtern herrschen. Es sollte versucht werden, bis zur Weltbevölkerungskonferenz von Kairo zu einer einheitlicheren Auffassung zu gelangen. Das EDA und das EDI könnten dabei eine Katalysatorrolle übernehmen.

EIDGENÖSSISCHES DEPARTEMENT  
FÜR AUSWÄRTIGE ANGELEGENHEITEN

  
René Felber

#### Beilagen

1. Exposé de Monsieur le Conseiller fédéral R. Felber lors de la Conférence de presse
2. "Migrations internationales"
3. "Fécondité et famille"
4. "Coopération internationale"

Conférence européenne sur la population  
Genève, 23-26 mars 1993

Beilage 1

**Conférence de presse:**

**Exposé de Monsieur le Conseiller fédéral René Felber,  
Président de la Conférence européenne sur la population**

**- Palais des Nations, 26 mars 1993 -**

**Mesdames et Messieurs,**

Je me réjouis de vous rencontrer à l'occasion de cette dernière journée de la Conférence européenne sur la population, que j'ai l'honneur de présider. J'ai le privilège d'être accompagné de Madame Stoltenberg, présidente suppléante de la Conférence, de Monsieur Haug, président du Comité d'organisation, de Madame Höhn, présidente du groupe de rédaction, ainsi que de Monsieur Hinteregger, secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies et de Monsieur Singh, du Fonds des Nations Unies pour la population.

Tout d'abord, je me réjouis que Genève accueille une rencontre ministérielle aussi importante que cette Conférence européenne sur la population, à laquelle participent des délégations de 45 Etats

européens et de l'Amérique du nord, des représentants de 12 organisations intergouvernementales et de 73 Organisations non-gouvernementales, ainsi que 50 experts individuels provenant pour la plupart d'universités et de centres de recherche européens.

J'ai plaisir à souligner que cette Conférence a été organisée par trois organisations internationales auxquelles mon pays est très attaché: le Conseil de l'Europe, organisation phare des droits de l'homme, le Fonds des Nations Unies pour la population, avec qui la Suisse entretient traditionnellement d'étroites relations de coopération; enfin, la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies, qui constitue le seul forum où tous les Etats de la région peuvent se rencontrer sur un pied d'égalité.

La Conférence européenne sur la population va adopter cet après-midi des recommandations à l'adresse des pays membres de la Commission économique pour l'Europe et du Conseil de l'Europe dans différents domaines touchés par la récente évolution démographique.

Ces dernières années, nous avons constaté l'importance que prend pour nos pays le vieillissement de la population. Ce phénomène a des incidences considérables sur les plans socio-économique et politique. Je pense en particulier aux lourdes incidences financières qu'implique le maintien des systèmes de sécurité sociale et de santé, bases fondamentales de notre contrat social. Des solutions à long terme doivent être trouvées qui garantissent l'équité entre les générations.

La baisse du taux de fécondité - l'une des causes principales du vieillissement - a aussi des conséquences importantes pour ce qui concerne la famille et sa relation à la société. Dans ce contexte, une nouvelle conception de la famille et de son rôle est en passe de se

réaliser, fondée sur le désir de plus en plus général qu'ont les couples de n'avoir que le nombre d'enfants auxquels ils peuvent assurer le bien-être optimal. Face à cette évolution, les gouvernements concernés sont donc appelés à adapter leurs politiques de manière à ce qu'elles contribuent à garantir l'épanouissement de chaque individu, dans sa sphère privée, professionnelle et familiale. Il s'agit donc de mieux concilier des désirs légitimes et parfois contradictoires

Par ailleurs, d'autres gouvernements de notre région sont confrontés à des situations très différentes. En matière de fécondité, il s'agit essentiellement pour eux de réaliser les conditions qui permettent à chaque couple, à chaque individu, de décider librement de la taille de sa famille.

Dans le domaine de la santé, nous devons reconnaître que les Etats doivent non seulement adapter les systèmes de santé publique actuels pour mieux tenir compte des besoins croissants liés à une population vieillissante, mais aussi s'engager dans des approches de santé préventive. Des politiques efficaces doivent être mise en oeuvre pour l'éducation des populations en matière de modes de vie, en particulier les habitudes de nutrition et celles qui sont liées à la consommation de produits toxiques, telles l'alcool, le tabac et les drogues.

Il me semble aussi nécessaire de citer dans ce contexte les efforts déterminés que nous devons tous entreprendre pour limiter les atteintes à la santé provoquées par la dégradation de l'environnement.

Mesdames et Messieurs,

Même si cette Conférence n'était ni le lieu ni l'instrument pour la définition d'une politique générale concernant les migrations, ce

thème important a été discuté en profondeur, ne serait-ce qu'en raison de l'impact indéniable des mouvements migratoires sur le statut démographique de nos pays.

Tout d'abord, la peur et aux angoisses que suscitent dans les différents pays les mouvements de migrations exigent impérieusement une approche sereine des problèmes liés aux flux migratoires. En cette matière, chacun convient que "la peur est la plus mauvaise conseillère". Il faut donc tout mettre en oeuvre pour dissiper les angoisses que ces questions peuvent susciter dans la population et, à cette fin, appliquer une politique d'information objective en la matière.

Ensuite, il est urgent d'améliorer la qualité des informations statistiques et des analyses que nous faisons du phénomène migratoire afin d'en faire un meilleur usage, notamment pour la conception de nos politiques.

De plus, nous réalisons tous la nécessité d'élaborer et d'appliquer des stratégies globales à long terme, tant au plan national qu'international. Ces stratégies doivent simultanément viser à la suppression des causes des flux migratoires à leurs sources et à l'intégration optimale des migrants dans leurs pays hôtes.

Dans ce contexte, une solidarité particulière doit être développée rapidement entre l'Est et l'Ouest de la région européenne afin d'aider les gouvernements des pays en transition qui doivent, tout à la fois, affronter d'immenses difficultés structurelles, économiques et politiques, ainsi que de très importants mouvements de population.

Enfin, la Conférence s'est penchée sur l'important domaine de la coopération internationale en matière de politique démographique. En effet, aucun Etat ne peut plus prétendre formuler des politiques nationales sans tenir compte du contexte régional, voire mondial.

Ainsi, cette conférence a élaboré des recommandations solides et concrètes dans la perspective de la conférence mondiale sur la population et le développement qui se tiendra au Caire en septembre 1994. Un bon nombre de ces recommandations concernent la coopération des pays de notre région avec les pays en développement.

Si nous reconnaissons que la baisse de la croissance démographique de certains pays en développement est désormais amorcée, tel n'est pas encore le cas pour la plupart d'entre eux. Il s'agit donc de répondre aux besoins de ces pays pour ce qui concerne leur développement en général et, de manière accrue, dans les domaines ayant une influence sur leur dynamique démographique. Je pense tout spécialement à l'éducation - et à l'éducation des fillettes en particulier - à la santé maternelle et infantile et au statut de la femme dans la société.

Plus précisément encore, l'importance des besoins non couverts en matière de planification familiale dans les pays en développement a été soulignée ; je vous rappelle, pour mémoire, que le Fonds des Nations Unies pour la Population estime à 300 millions le nombre de femmes qui n'ont pas accès à des services de planification. Ceci est une indication de l'importance des efforts nécessaires pour augmenter l'assistance fournie par la communauté internationale dans ce domaine.

Je souhaite que les recommandations que la Conférence va adopter puissent aider les Etats de la région dans la définition de leurs politiques intérieures et internationales. En effet, nous devons absolument trouver une approche commune à des problèmes communs.

Enfin, j'aimerais ajouter que nos discussions, nos ententes et, parfois, nos désaccords ont abouti à des recommandations qui me

paraissent équilibrées. Je forme le vœux qu'elles puissent contribuer à une entente mondiale lors de la Conférence du Caire l'année prochaine.

Permettez-moi encore de souligner le fait que, dans nos démocraties, le rôle des opinions publiques est fondamental lorsqu'il s'agit de soutenir des programmes ambitieux et difficiles. Le rôle que vous jouez dans ce contexte est crucial. C'est la raison pour laquelle j'aimerais vous encourager à participer pleinement à la diffusion des idées développées cette dernière semaine à Genève.

Je vous remercie de votre attention et vous invite à présenter vos questions.



**Conférence européenne sur la population  
Genève, 23-26 mars 1993**

Rapport sur la session

**"Migrations internationales"**

1. Exposés d'ouverture

La session a débuté par un exposé excessivement technique de M. Coleman (GB) qui a notamment présenté des chiffres préoccupants sous forme de projections des tendances migratoires jusqu'en 2025. Dans sa réaction à cet exposé introductif, M. Moose (NE) a dégagé quatre types de situations dans la région:

- a) en Amérique du Nord, les USA et le CAN sont des "pays d'immigration traditionnels qui ont développé des politiques d'intégration";
- b) au Nord de l'Europe de l'Ouest, les pays connaissent un solde de migration positif et sont donc amenés à prendre des mesures de contrôle de ce solde;
- c) au Sud de l'Europe de l'Ouest, où les pays ont connu dans le passé un solde émigratoire positif, on assiste aujourd'hui à un phénomène inverse, car on registre un solde de migration positif, dû principalement à des flux de migration clandestine;
- d) enfin, les pays d'Europe centrale et orientale sont confrontés à un phénomène nouveau: l'arrivée de courants d'immigration inattendus, en face desquels ces pays ne disposent pas de mécanismes de contrôle.

2. Débat général

Une vingtaine de délégations sont intervenues dans le débat général, où il n'y a pas eu de véritable discussion, puisque les différentes déclarations des pays avaient été préparées à l'avance. Ces interventions ont montré qu'il y a grosso modo quatre approches de la question des migrations internationales dans la région:

- a) en Amérique du Nord, les USA et le CAN mettent l'accent sur l'afflux de réfugiés. Ils insistent sur la nécessité d'une coopération internationale accrue visant à éliminer les causes profondes de ce type de flux migratoire. En ce qui concerne les autres formes de migration, les USA insistent sur le succès historique de leurs propres expériences et recommandent aux autres pays de développer des politiques d'intégration adaptées et orientées vers un certain multiculturalisme;
- b) les pays de l'Ouest (notamment D, FR, NE, Norvège, dont les positions sont proches de celles de la Suisse) ont une approche axée essentiellement sur le contrôle des flux migratoires. Ils récusent l'idée d'une fermeture des frontières et visent plutôt à adapter le volume de migration en fonction de la capacité d'accueil des pays;

- 2 -

c) un groupe important de pays apparaît désorienté et désarmé face aux nouveaux flux migratoires. La Russie, la Slovaquie, la Letonie, la Pologne, la Hongrie, la Roumanie, la Croatie et le Chypre voient dans ces flux le résultat de situations politiques et de conditions économiques qui se manifestent soudainement autour d'eux, mais ils n'ont ni des orientations politiques cohérentes en la matière, ni des mécanismes administratifs permettant de contrôler et de gérer de tels flux;

d) la Turquie semble être un cas particulier dans la région. Elle est devenue un pôle d'attraction de flux migratoires en provenance des pays voisins (Irak, Iran, Bulgarie, etc.) et elle perçoit dans le Caucase un énorme potentiel d'émigration qui pourrait l'affecter directement. Elle demande donc à la Communauté internationale une plus grande attention à l'égard de l'évolution de cette situation. Par ailleurs, dans son intervention la délégation turque a fait une critique de la politique de la CE en matière de mouvements migratoires. Avec le marché unique, la liberté de mouvement des personnes sera garantie à tous les citoyens de la Communauté, mais cette liberté ne sera pas reconnue aux 7 millions d'extracommunautaires résidants dans les Etats membres de la CE. La Turquie dénonce cette inégalité de traitement comme "une forme moderne de racisme".

### 3. Interventions des organisations internationales

Les interventions du HCR et de l'OIM ont porté essentiellement sur les flux internationaux de réfugiés. Ces organisations ont insisté notamment sur la nécessité de prendre des mesures telles que:

- a) l'application du statut de "réfugié" aux personnes fuyant la violence et dont la situation doit être clairement distinguée de celle des "réfugiés économiques";
- b) le soutien aux programmes de rapatriement;
- c) la prévention des flux de réfugiés par des interventions rapides et efficaces dans les pays où des mouvements migratoires de fuite risqueraient de se produire;
- d) l'information des populations quant à la capacité d'accueil limitée des pays occidentaux et quant à leur réalité économique et sociale, de façon à ce que l'Occident cesse d'être perçu comme un paradis d'abondance et de bien-être.

### 4. Points de convergence

Les interventions au cours du débat général ont montré clairement trois préoccupations qui sont partagées par la plupart des pays;

- a) tout d'abord, la préoccupation quant à la peur et aux angoisses que suscitent dans les différents pays les mouvements de migrations. Il y a une nécessité impérieuse de parvenir à une approche sereine des problèmes liés aux flux migratoires. En cette matière, chacun convient que "la peur est la plus mauvaise conseillère". Il faut donc, d'une part, tout mettre en oeuvre pour dissiper les angoisses que ces questions peuvent susciter dans la population et, d'autre part, renforcer une politique d'information objective en la matière;

Beilage 3

Europäische Bevölkerungskonferenz 1993 in Genf  
 Plenarsitzung vom 24.3., 10.00-13.00 Uhr  
Fécondité et famille

Einige Stichworte aus der Präsentation des Themas und der Diskussion:

**M. Roussel** vertrat die Meinung, dass die Änderung der Fruchtbarkeit in den Industriestaaten der nördlichen Hemisphäre nur dann eintreten werde, wenn die dahinterstehenden Werthaltungen änderten. Dies sei aber wenig wahrscheinlich, weil die Familie keine Enklave sei, sondern die Lebensbedingungen und Werte der ganzen Gesellschaft widerspiegeln.

**Herr Vichnevski** umriss die Situation und die Politik der verschiedenen beteiligten Staaten. Er unterschied drei Modelle, nach denen die Regierungen auf die niedrigen Geburtenenzahlen reagierten:

- es werden keine bevölkerungspolitischen Ziele gesteckt und verfolgt.
- es wird eine natalistische Politik betrieben.
- es wird eine Mittelstellung eingenommen, indem sozialpolitische Massnahmen ohne bevölkerungspolitische Absichten ergriffen werden, und die Entscheidung allein den Familien überlassen wird.

In der folgenden **Diskussion** meldeten sich 19 Votant/innen.

Deutschland (Herr Wingen) plädierte dafür, dass die **Hindernisse, welche der Realisierung der tatsächlich gewünschten, höheren Kinderzahl im Wege stehen**, ausgeräumt werden müssen (auch Belgien vertrat das). Es muss ein wirklich freier Entscheid möglich sein. Durch die Massnahmen der Familienpolitik müssen die Nachteile, die Eltern heute erleiden, welche sich der Pflege und Erziehung von Kindern widmen, ausgeglichen werden. Es müsse eine **echte Chancengleichheit** von Leuten mit Kindern auch hinsichtlich der übrigen Lebensziele verwirklicht werden.

Familienpolitik soll auch die **Senioren** miteinbeziehen.

Norwegen (Frau Stoltenberg) kritisierte die Ausführungen von Herrn Roussel. Es ist nicht Zeichen einer hedonistischen Lebenshaltung und nicht egoistisch, dass die meisten Eltern nur zwei Kinder möchten. Es geht darum, **die Kinder optimal betreuen** zu können. Früher hatten die meisten Frauen mehr Kinder, als sie sich wünschten. Die familiären Werte sind **nicht** untergegangen, im Gegenteil, die Erwartungen an die familiären Beziehungen sind noch gestiegen. Die Familienpolitik der nordischen Staaten, die auf eine **Gleichberechtigung von Mann und Frau** hinzielt und auch die Männer dazu bringt, Verantwortung innerhalb der Familie zu übernehmen, ist **erfolgreich**. Sie hat zur Erhöhung und Stabilisierung der Geburtenrate geführt.

Die USA erklärten, die Freiheit der Wahl als Ziel der Familienpolitik umfasst eine möglichst weitgehende Liberalisierung des Zuganges zu allen Mitteln der Familienplanung, so kann auch die Zahl der Schwangerschaftsabbrüche vermindert werden. Bevölkerungspolitische Ziele werden **abgelehnt**. **Im Kontext der weltweiten Situation können die Industriestaaten der nördlichen Hemisphäre im Hinblick auf die Konferenz von Kairo nicht für sich selbst eine**

- 2 -

Erhöhung der Geburtenrate fordern, für die Länder der übrigen Welt aber eine Reduktion der Bevölkerung verlangen.

Vertreter/innen der "pays en transition" und der Türkei beklagten die noch mangelhafte Kenntnis und den ungenügenden Zugang zu Mitteln der Familienplanung. Damit zusammenhängend wird auf das Problem der zum Teil sehr häufigen Schwangerschaftsabbrüche hingewiesen, welche, wenn sie illegal erfolgen, eine besondere Gefahr für Gesundheit und Leben der Frauen bedeuten.

Das U.K. nannte die **Scheidung** als das bezeichnendste Phänomen der letzten Zeit, welches zu fundamentalen Fragen betreffend die Rolle von Mann und Frau führt. Damit bei der Scheidung dem Clear-Break-Prinzip gefolgt werden kann, sollen beide eine eigene Position in Wirtschaft und Gesellschaft behalten, was schwierig wird, sobald Kinder vorhanden sind.

Verschiedene Vertreterinnen von **NGOs** wiesen darauf hin, dass

- Familienplanung ein Menschenrecht ist
- Stillen optimal für die Gesundheit von Mutter und Kind ist und die Fruchtbarkeit senkt
- die Diskriminierungen der Frauen in jeder Hinsicht aufgehoben werden müssen.

Reilage 4

t. 818-42 MAJ

Berne, le 29 mars 1993

Conférence Européenne sur la Population  
Genève (Suisse), 23-26 mars 1993

*Note pour la présentation en séance du Conseil fédéral du 31 mars 1993*

### Coopération internationale

La Conférence Européenne sur la Population, au-delà de sa fonction de conférence régionale portant un regard sur l'évolution démographique au sein de la région Europe et sur les phénomènes migratoires l'affectant, était également (si ce n'est avant tout) **la réunion régionale préparatoire de la prochaine Conférence internationale sur la population et le développement** (Le Caire, septembre 1994). Cette dernière représentera, après la Conférence de Rio sur l'Environnement et le Développement, la prochaine étape importante de la négociation sur les thèmes globaux désormais inscrits en permanence à l'ordre du jour international. Il s'agissait de faire valoir cette perspective et la délégation suisse s'y est attachée.

On signalera que la "key note address" présentée en ouverture de la Conférence par M. Anders Wijkman, Directeur général de l'Agence suédoise pour la coopération à la recherche avec les pays en développement (SAREC), préconisait très exactement de jeter un tel regard sur les réalités Nord-Sud et Est-Ouest. La population y est certes une composante importante, mais pas la plus importante : le développement et le mal-développement, la dégradation de l'environnement, la pauvreté et l'ignorance, les modes de consommation et de production dans les pays industrialisés, enfin, comptent parmi les principaux facteurs constitutifs des déséquilibres entre le Nord et le Sud.

Dans cet état d'esprit, la délégation suisse à la Conférence Européenne sur la Population est intervenue sur deux plans en ce qui concerne la "coopération internationale" : elle a soumis à discussion un projet de **chapitre introductif** plaçant dans une perspective globale les questions de population en les reliant au développement durable, d'une part, et aux droits de l'homme, de l'autre. Ce texte, après quelques péripéties, a été adopté tel quel et figure désormais en tête des recommandations de la conférence. (voir version originale anglaise et traduction française provisoire en annexe).

Par ailleurs, la Suisse a défendu l'idée que, bien plus que les seules mesures de planification des naissances, **c'est le développement**, dans les domaines notamment de l'éducation, de la santé et de la promotion de la femme, **qui permettra aux populations des pays moins avancés de graduellement diminuer leur fécondité** en espaçant leurs naissances et en limitant les grossesses non désirées.

Sans pour autant souscrire à un **objectif chiffré** spécifique (pourcentage de l'APD consacré aux questions de population), la Suisse s'est engagée à augmenter son aide dans les secteurs précités, malgré les contraintes budgétaires actuelles. Elle a indiqué qu'elle en ferait également plus dans les domaines liés à la santé de la procréation (santé maternelle et infantile, maternité sans risques, planification familiale, éducation de base y compris éducation sexuelle, etc.).

Le texte négocié du chapitre "La coopération internationale dans le domaine de la population" pose, d'une manière qui satisfait aux orientations de la Suisse, les principes de base de la coopération en matière de population :

- intégration de la planification familiale aux soins de santé primaires (y compris la lutte contre la mortalité infantile);
- pleine participation tant des hommes que des femmes au processus de développement et aux programmes de santé de la procréation;
- droits des individus à l'information sur les (et à l'accès aux) moyens contraceptifs;
- intensification des efforts visant à répondre à la demande non satisfaite d'accès à des services de planification familiale;
- éducation des femmes et des jeunes filles et renforcement du cadre législatif favorisant leur participation au développement;
- appuis aux gouvernements leur permettant d'évaluer les incidences de la croissance démographique (y compris celle due aux mouvements de population) sur l'environnement et le développement;
- encouragement à poursuivre, tant au Nord qu'au Sud, un équilibre optimal entre population, modes de production et de consommation et ressources;
- accroissement, pour ce faire, des investissements de ressources tant financières qu'humaines;
- importance des organisations non-gouvernementales et de la société civile en général.

J. Martin  
Ressources humaines  
DDA



EIDGENÖSSISCHES DEPARTEMENT  
FÜR AUSWÄRTIGE ANGELEGENHEITEN  
DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
DIPARTIMENTO FEDERALE DEGLI AFFARI ESTERI

CK 7. April 93 15

p.B.41.21.09 - AZ

Bern, 7. April 1993

Bitte dieses Zeichen in der Antwort wiederholen  
Prière de rappeler cette référence dans la réponse  
Pregasi rammentare questo riferimento nella risposta

- Herrn Staatssekretär J. Kellenberger
- Generalsekretariat
- Direktion für internationale Organisationen  
- Sektion UNO/IO
- Direktion für Völkerrecht
- Direktion für Entwicklungszusammenarbeit und  
humanitäre Hilfe
- Politische Abteilung I  
- Europaratsdienst
- Politische Abteilung II
- Politische Abteilung III
- Politisches Sekretariat
- An die Schweizerischen Vertretungen im Ausland  
(Empfänger des Wochentelexes)
- An die Mitglieder der Schweizer Delegation

---

Teilnahme der Schweiz an der Europäischen Bevölkerungskonferenz,  
Genf, 23. - 26. März 1993

---

Wie in den "Informations hebdomadaires normales" vom 29. März 1993 angekündigt, erhalten Sie in der Beilage den Bericht samt Beilagen über die obenerwähnte, von Herrn alt Bundesrat René Felber präsierte Konferenz.

Mit freundlichen Grüßen

KOORDINATOR FUER INTER-  
NATIONALE FLUECHTLINGSPOLITIK

*R. Weiersmüller*

(Rudolf Weiersmüller)

1 Beilage

CK 7. April 93 15